



Commune de Neuvecelle  
Communauté de Communes Pays d'Évian – Vallée d'Abondance



## Réhabilitation des réseaux d'assainissement du Parc de l'Abbaye

**REUNION PUBLIQUE DU JEUDI 22 JUIN A 19h00**

*Lieu : salle d'animation de Neuvecelle*



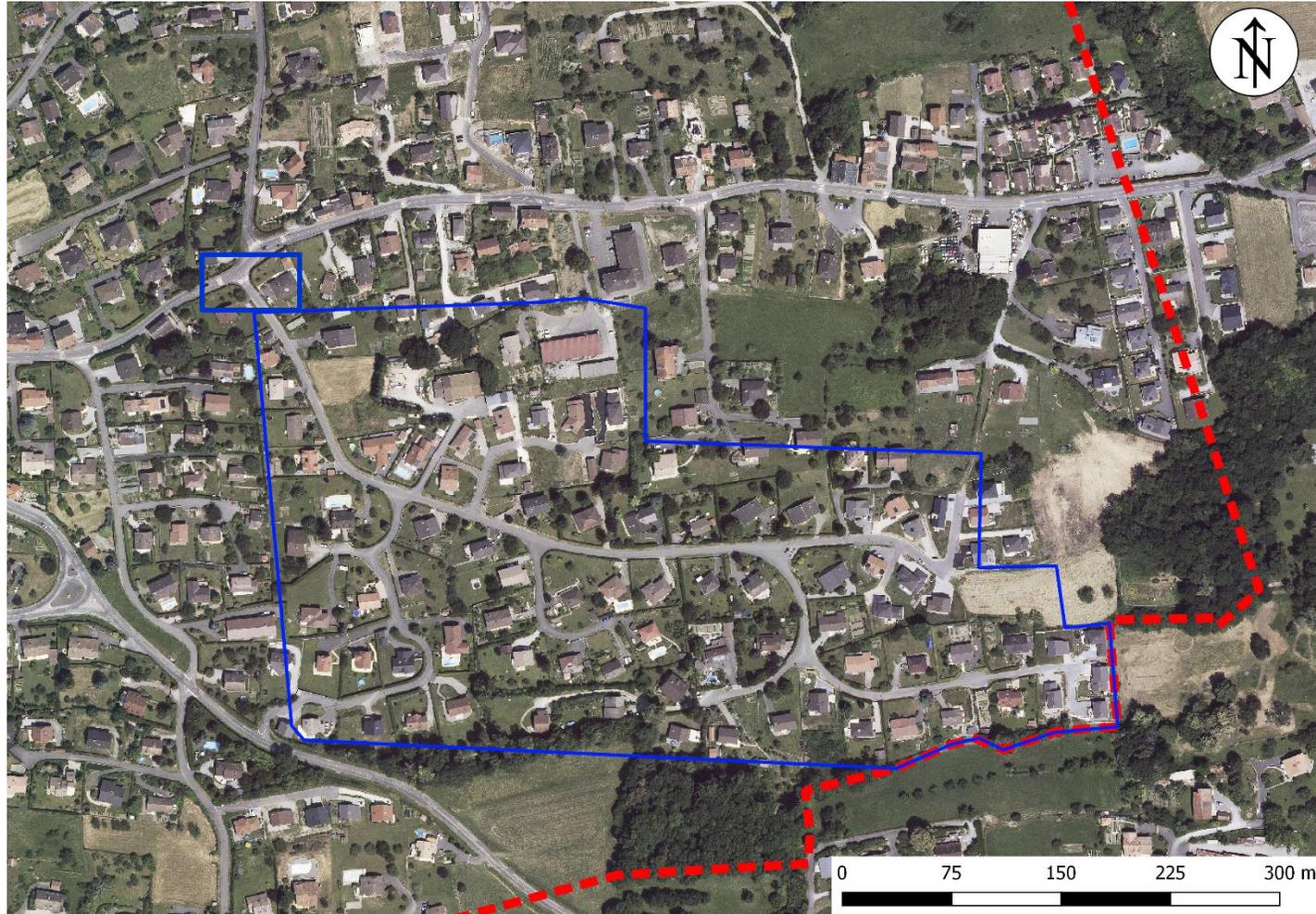
- ▶ Présentation des Intervenants
- ▶ Contexte général des travaux
- ▶ Planning de l'opération
- ▶ Présentation des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement
- ▶ Incidence des travaux pour les usagers
- ▶ Contraintes de circulation



- ▶ **Maitres d'Ouvrages :**
  - Travaux d'eaux pluviales : commune de NEUVECELLE
  - Travaux d'assainissement : Communauté de Communes du Pays d'Évian – Vallée d'Abondance
  
- ▶ **Maitre d'Œuvre (conception et suivi des travaux) :**
  - Cabinet MONTMASSON
    - M. GUERS Fabien
    - MM. GOUILLER Emmanuel
  
- ▶ **Entreprises :**
  - **Consultation (appel d'offres) à venir**
  
- ▶ **Intervenants extérieurs :**
  - Coordonnateur Sécurité (mission SPS) : **En cours de désignation**
  - Etude géotechnique : **En cours de désignation**
  - Conseil départemental de la Haute Savoie
  - Transports scolaires communaux – circulation à maintenir ou déplacement des arrêts
  - Service Ordures Ménagères CCPEVA – à coordonner (circulation à maintenir ou déplacement des points de dépose)
  - **Riverains**

# Secteur d'étude : Parc de l'Abbaye

Commune de Nevecelle



-  Secteur de l'étude
-  Limite communale de Nevecelle



## PROBLÉMATIQUE 1 : INSUFFISANCE DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES





## PROBLÉMATIQUE 2 : SEPARATION DES EU ET EP NON SATISFAISANTE + PRESENCE D'EAUX CLAIRES PARASITES

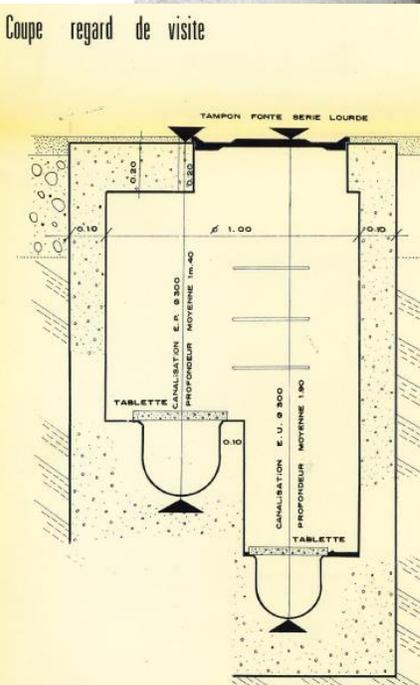


Photo prise lors d'une visite de temps sec en  
Avril 2018  
> Rue du Parc de l'Abbaye

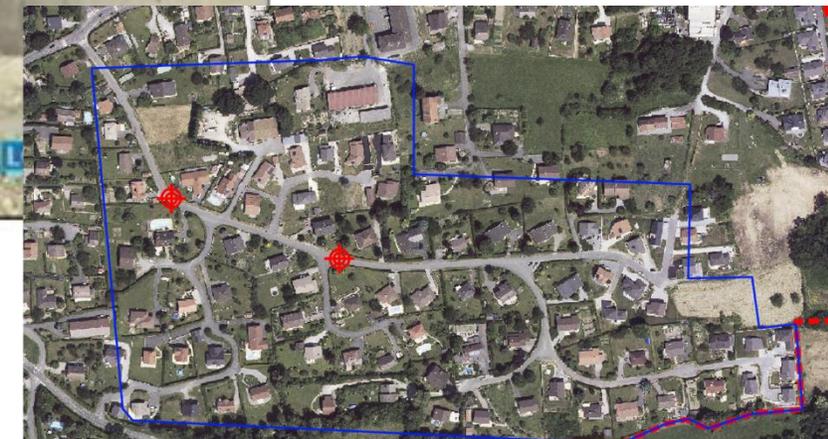




- ▶ Dépôts calcaires sur les canalisations d'eaux pluviales => Réduction du diamètre des canalisations jusqu'à **60 %**.



Position des dépôts calcaires présentés en photo (cibles rouges)



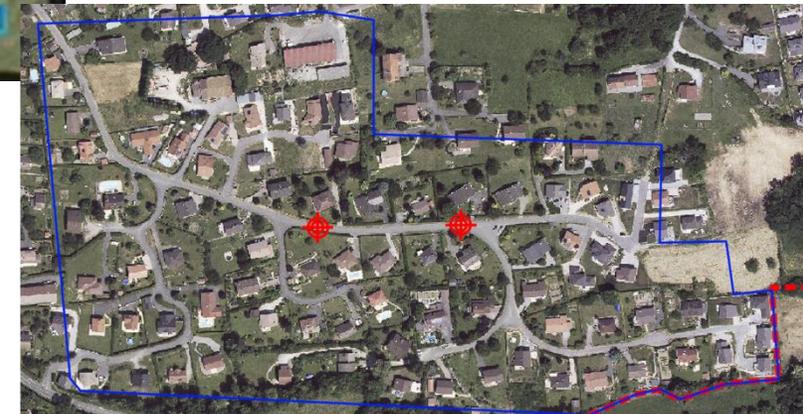
D'autres dépôts de moindre importance sont présents (sauf à l'Impasse des Pommiers)



- ▶ Dépôts calcaires sur les canalisations d'eaux usées => Réduction **ponctuelle** du diamètre des canalisations jusqu'à **35 %**.



Position des dépôts calcaires présentés en photo (cibles rouges)



D'autres dépôts de moindre importance sont présents (sauf à l'Impasse des Pommiers)

# PRESENTATION DES RESEAUX

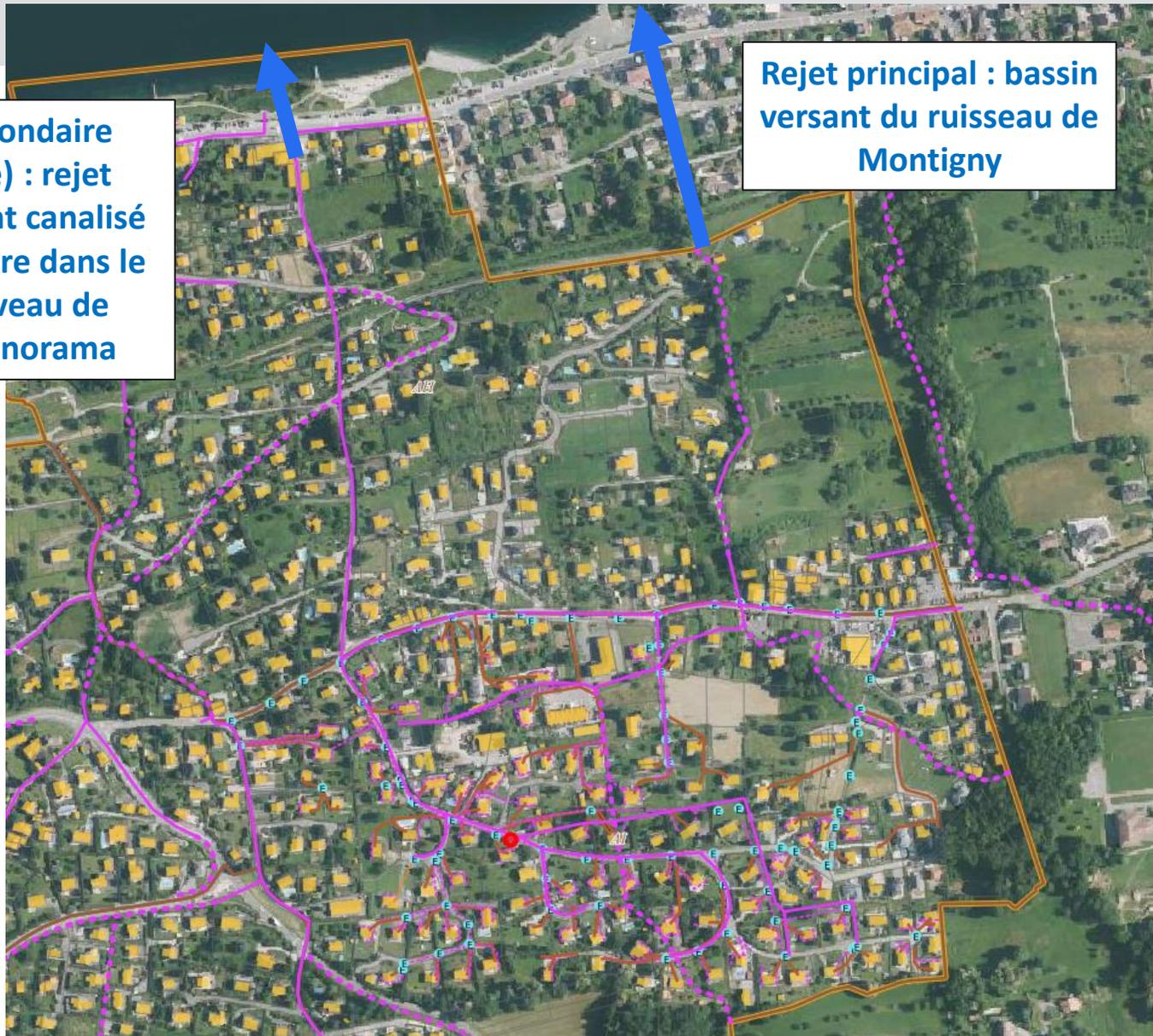


- Réseau d'eaux usées
- Réseau d'eaux pluviales
- Exutoire du réseau d'eaux pluviales
- Cours d'eau

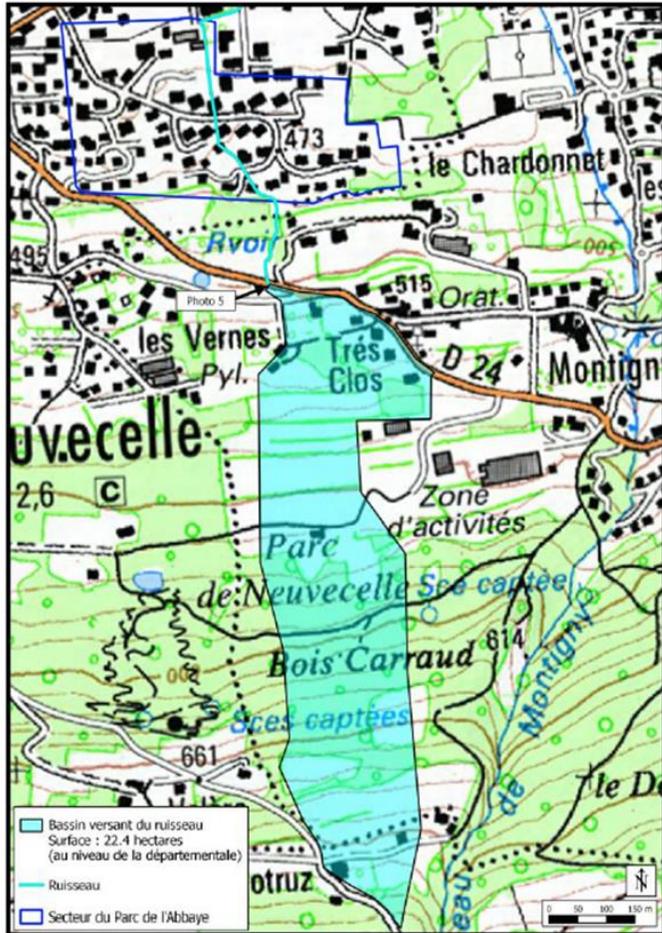
# HYDROLOGIE DU SECTEUR (« ruisseau de l'Abbaye »)

Rejet secondaire  
(surverse) : rejet  
entièrement canalisé  
avec exutoire dans le  
lac au niveau de  
l'hôtel Panorama

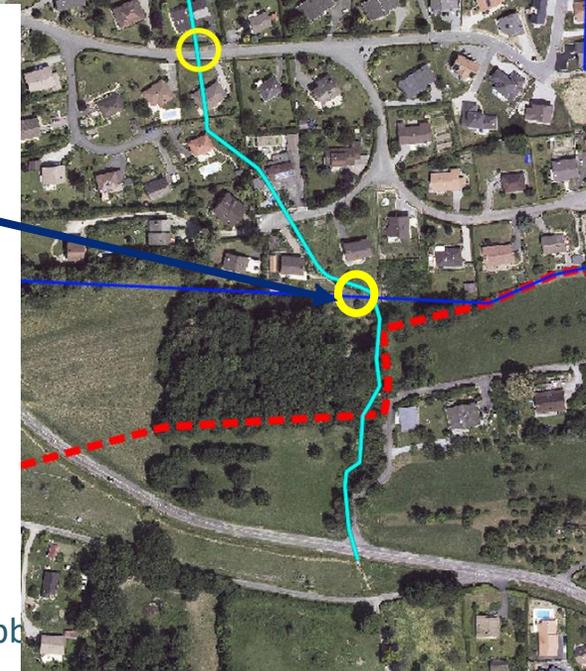
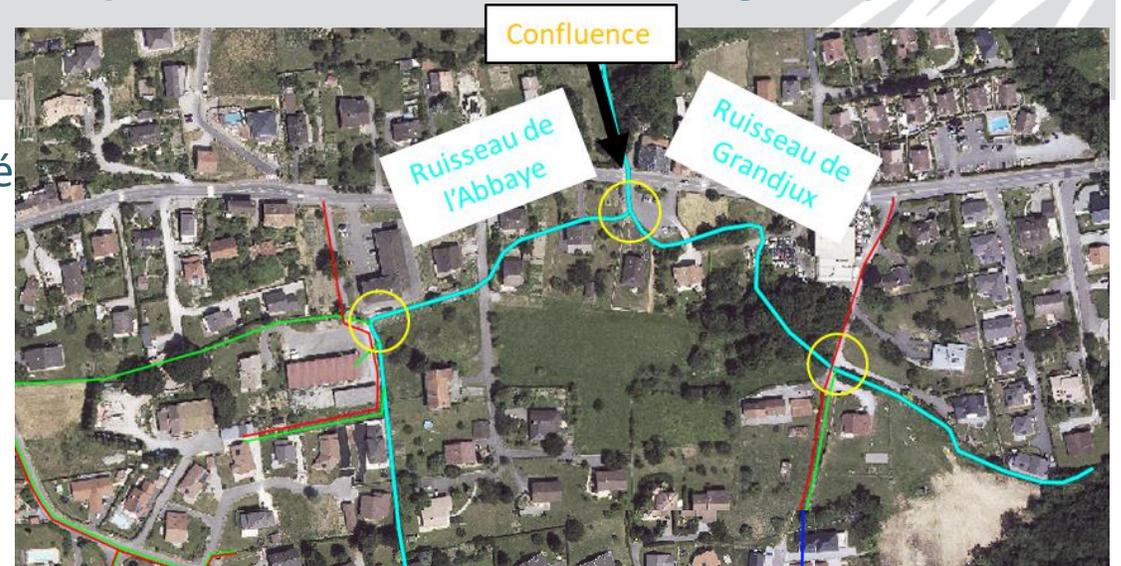
Rejet principal : bassin  
versant du ruisseau de  
Montigny



# HYDROLOGIE DU SECTEUR (« ruisseau de l'Abbaye »)

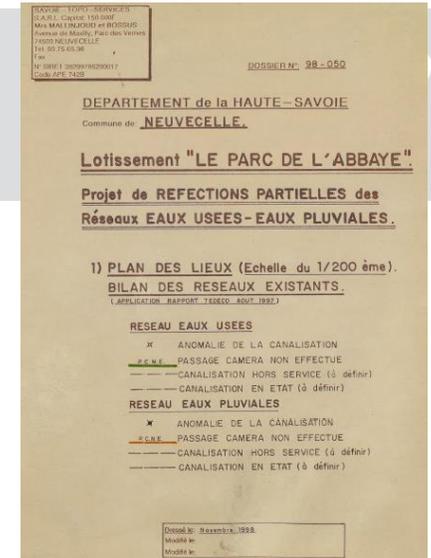


- Le bassin versant intercepté par le cours d'eau (22.4 ha) s'étend jusqu'au lieu-dit « Chez Potruz » (commune de Maxilly)
- Passe par 3 fois au-dessus des réseaux du Parc de l'Abbaye
- Infiltration totale en temps sec à l'amont du Parc





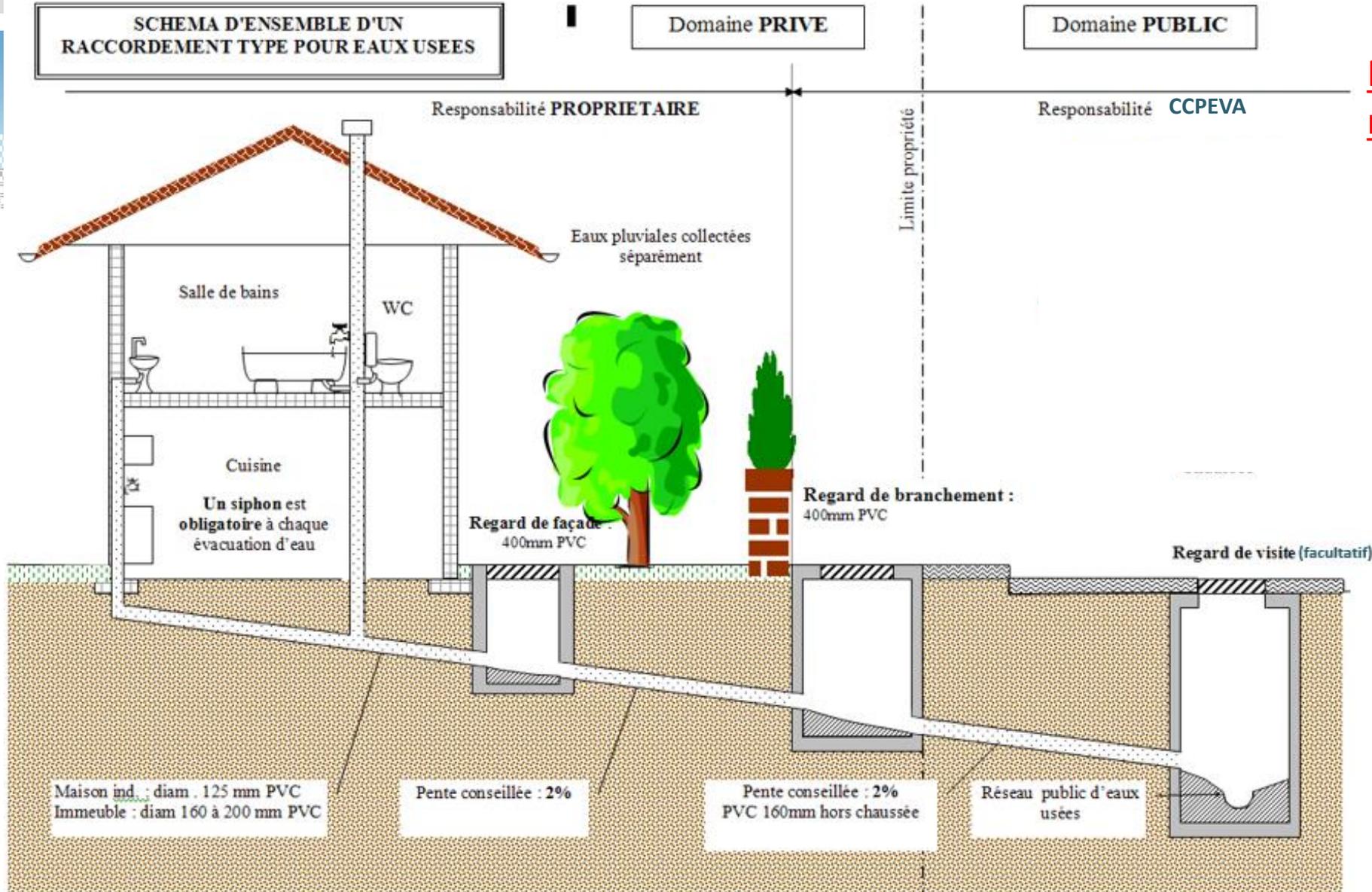
- ▶ Réhabilitation des réseaux en partie privative par chemisage intérieur
- ▶ Création d'un réseau Ø400 de délestage des eaux pluviales vers le carrefour de l'avenue de Maxilly (surveillé en cas de mise en charge du réseau en direction des services techniques)
- ▶ Condamnation partielle des regards mixtes
- ▶ Travaux de mise en séparatif (création d'un nouveau réseau EU fonte DN200) sur le haut de l'impasse des Moines – travaux à poursuivre





- ▶ Déconnexion de l'impasse des Moines et raccordement sur l'impasse des Pommiers
  
- ▶ Pose d'un nouveau réseau de collecte des eaux usées Ø200 mm complètement indépendant du réseau EP dans la totalité de la rue du Parc de l'Abbaye
  
- ▶ Pose d'un nouveau réseau de collecte des eaux pluviales. Suivant les secteurs :
  - Soit pose d'un nouveau réseau Polyéthylène type Ecopal Ø300 à Ø600 mm
  - Soit création de stockages tampon sous voirie
  - Mise en place de caniveaux et grilles de voirie

# Principe de raccordement au réseau EU (limite domaine public / privé)



## Rejets acceptés dans le nouveau réseau EU :

**Eaux usées strictes (EU) :**  
eaux vannes (WC) et eaux ménagères (salles d'eaux, de bains, cuisines...)

Pas de rejets en provenance de dispositifs d'Assainissements Non Collectifs (fosses)

Pas de rejets d'eaux pluviales (chenaux, grilles...), elles restent dans le réseau d'eaux pluviales (même principe pour le raccordement public/privé)



# Contraintes de circulation



**Intervention dans le carrefour (tx EU)**



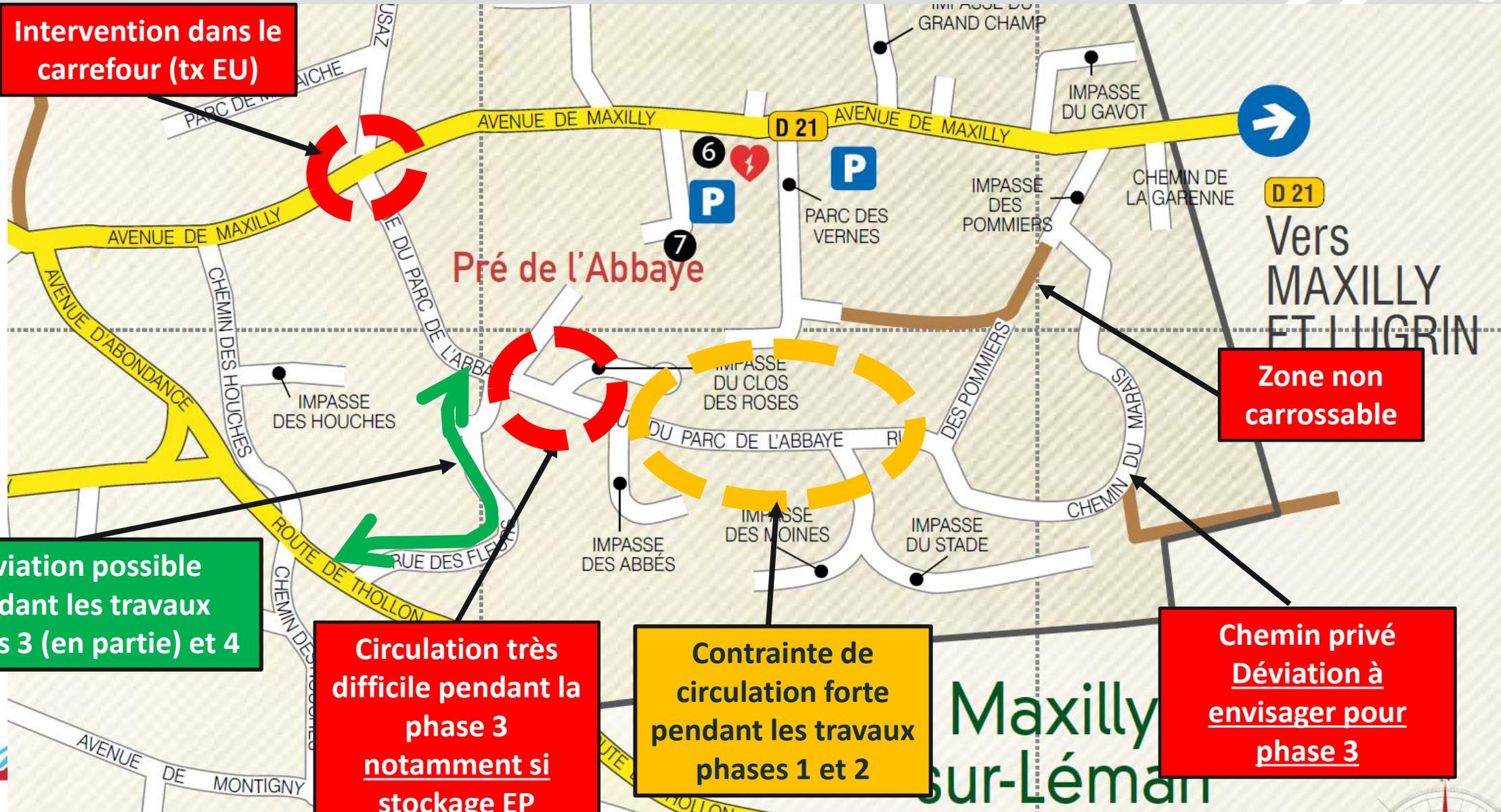
**Déviation possible pendant les travaux phases 3 (en partie) et 4**

**Circulation très difficile pendant la phase 3 notamment si stockage EP**

**Contrainte de circulation forte pendant les travaux phases 1 et 2**

**Chemin privé Déviation à envisager pour phase 3**

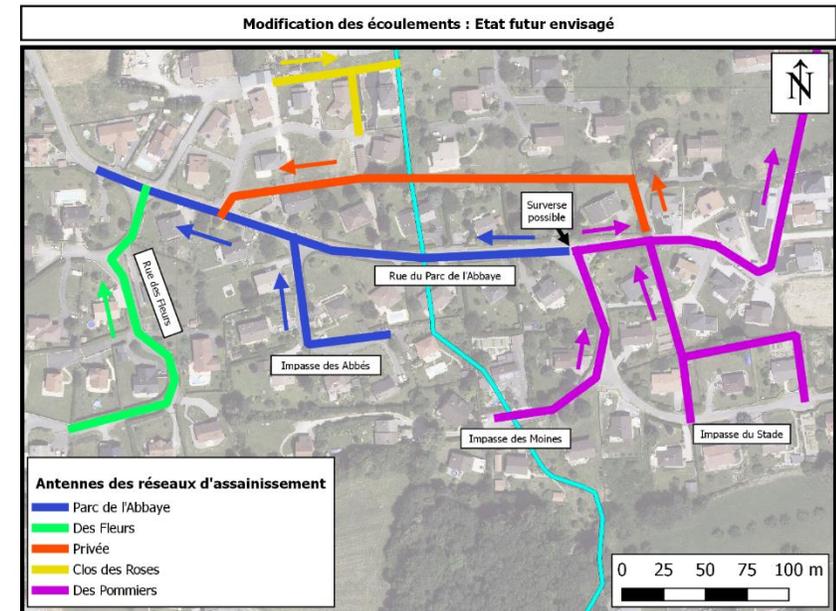
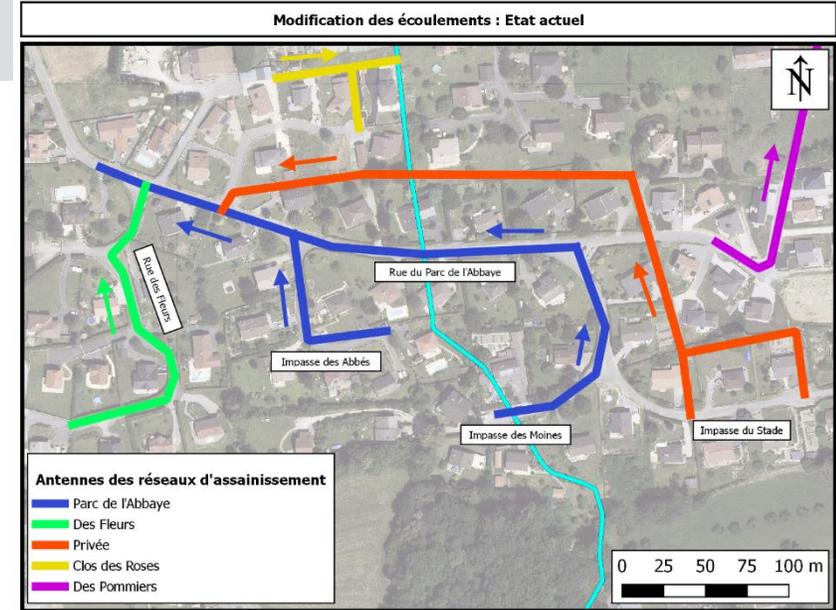
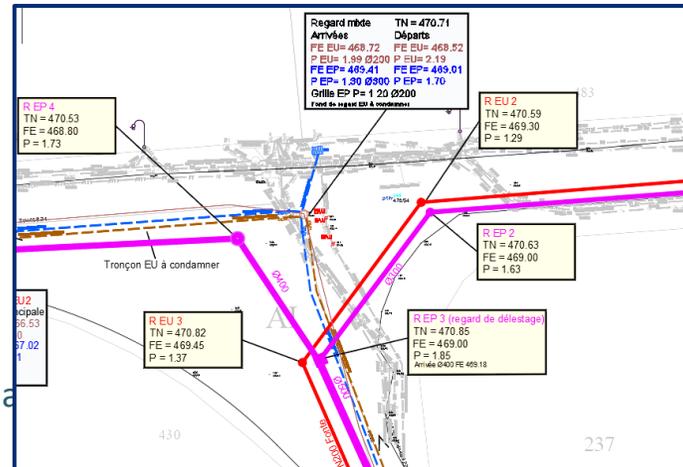
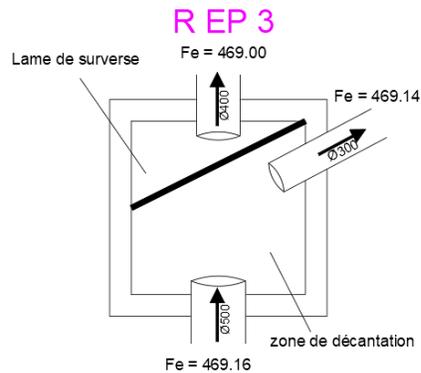
**Zone non carrossable**



# Description des phases 2023

## Phase 1 : déconnexion de l'impasse des Moines

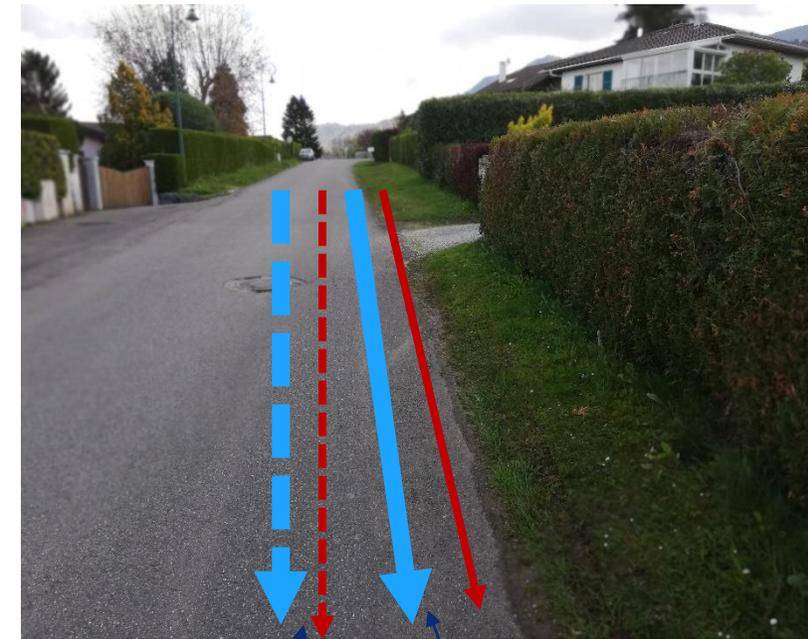
- Principe : renvoyer les EU (totalement) et EP (partiellement) des Impasses des Moines et du Stade vers le nouveau réseau de la rue des Pommiers
- Création d'un réseau EU Fonte DN200 avec regards étanches Ø800
- Création d'un réseau EP Ø300 à Ø500 + 1 ouvrage de délestage
- Objectifs :
  - « soulager » les réseaux du Parc de l'Abbaye
  - Faciliter les travaux sur l'aval (moins d'apports)
  - Poursuivre la mise en séparatif initiée impasse des Moines
- Cf. plan phases 1 et 2





## Phase 2 : liaison impasse des Abbés – impasse des Moines

- Principe et objectifs :
  - Renouveler les réseaux EU et EP (EU DN200 et EP Ø400)  
**Diminuer la profondeur des réseaux (notamment l'EU)**
  - Création de tabourets de branchements PVC Ø315 ou 400 EU et EP
  - 1 caniveau à grille impasse des Abbés
- Contraintes :
  - Circulation : Solution envisagée = pose des réseaux sous accotement pour maintien de la circulation (mais cadence de travail impactée)
  - Croisement du busage Ø600 du ruisseau du Parc de l'Abbaye (à sonder)
- Cf. plan phases 1 et 2



Réseaux existants

Futurs réseaux

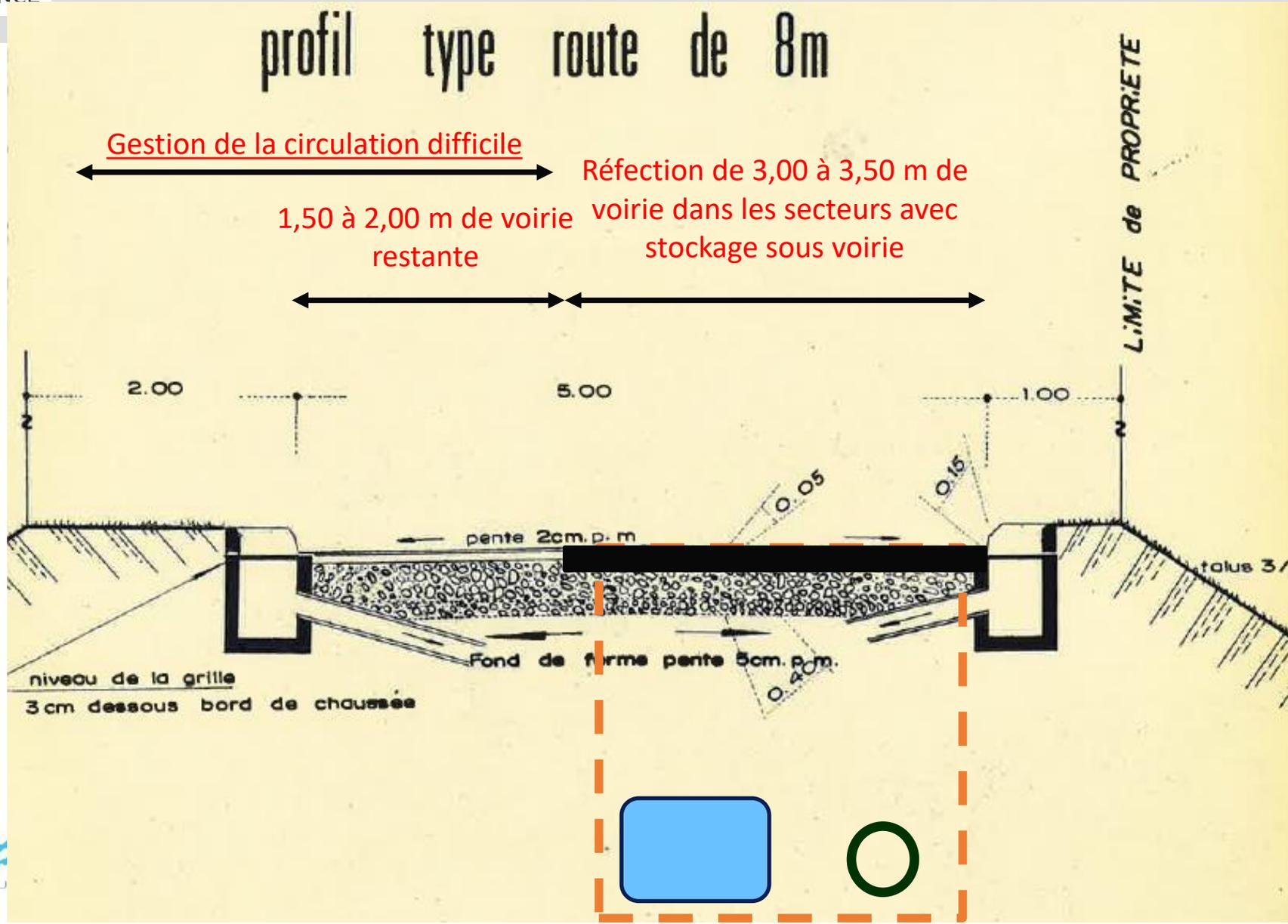


### Phase 3 : liaison délestage EP existant – Impasse des Abbés (1/4)

- Principe :
  - Renouveler les réseaux EU et EP (obturés, faibles pentes, regards mixtes...)
  - Créer des **ouvrages de stockage des eaux pluviales sous voirie (cf. diapo suivante)**
- Objectifs : Résoudre les problèmes de débordements en :
  - Améliorant l'écoulement
  - Améliorer la collecte des eaux de surface
  - Créant des volumes de rétention quand cela est possible – **contraintes fortes de circulation**
  - Ne modifiant pas les écoulements sur l'aval (ruisseau de Montigny et exutoire vers Hôtel Panorama)
  - Reprendre la partie basse de la rue des Fleurs (réseaux en mauvais état)
- Descriptif technique :
  - réseau EU polypropylène Ø200 avec regards étanches Ø800
  - réseau EP Ø500
  - 4 bassins de stockage (ou 2 si impossibilité de déviation)
  - 1 caniveau à grille 400 kN rue des Fleurs
- Cf. plan phase 3



# Impact des travaux sur la voirie

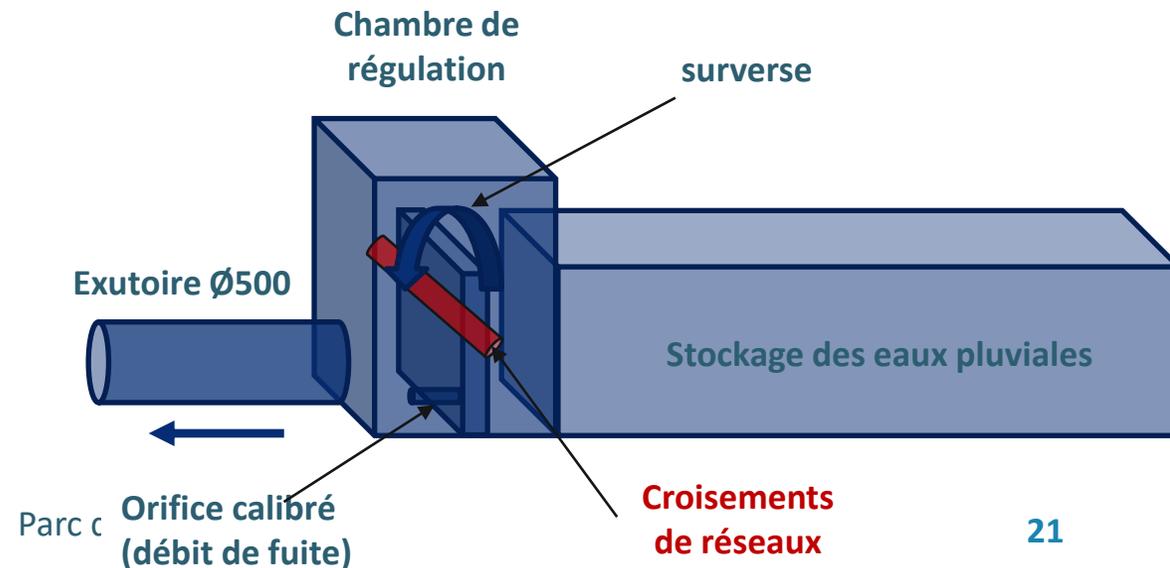
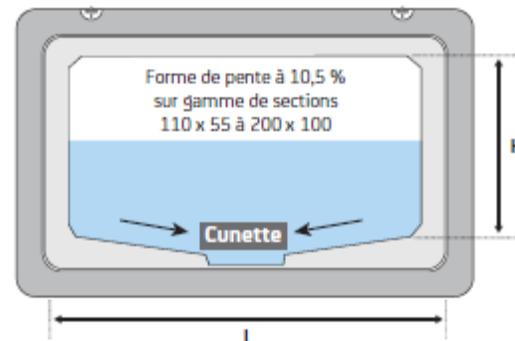


## Solution proposée pour le stockage

- Création de 2 ouvrages de stockage sous voirie avec utilisation d'ouvrage cadre béton (type « Aquacadre® » ) :
  - Dimension 1,25\*0,60 intérieur soit 0,75 m<sup>3</sup>/ml
  - 1 ouvrage de 30 m<sup>3</sup>
  - 1 ouvrage de 16 m<sup>3</sup>
  - 1 ouvrage de 28 m<sup>3</sup>
  - 1 ouvrage de 2\*15 m<sup>3</sup>
- Positionnement de 2 ouvrages en partie « plane » et où la voirie est suffisamment large et où les croisements de réseaux et les déviations de circulation sont possibles.
- **Positionnement de 2 ouvrages dans des parties plus pentues (voir page suivante)**
- Ouvrage de régulation en sortie d'ouvrage avec surverse



Écoulement continu des flux même à faible débit et à faible pente

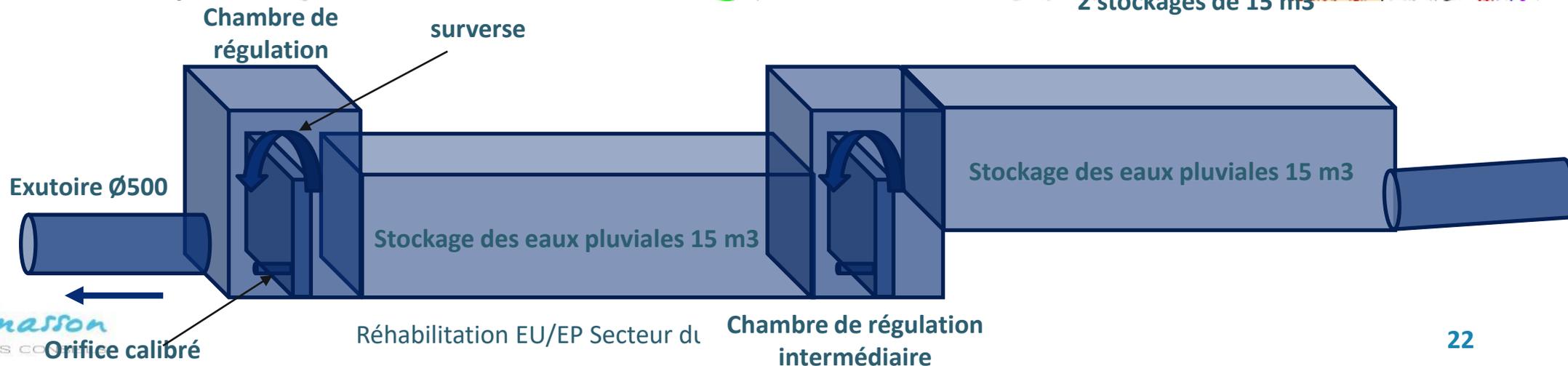
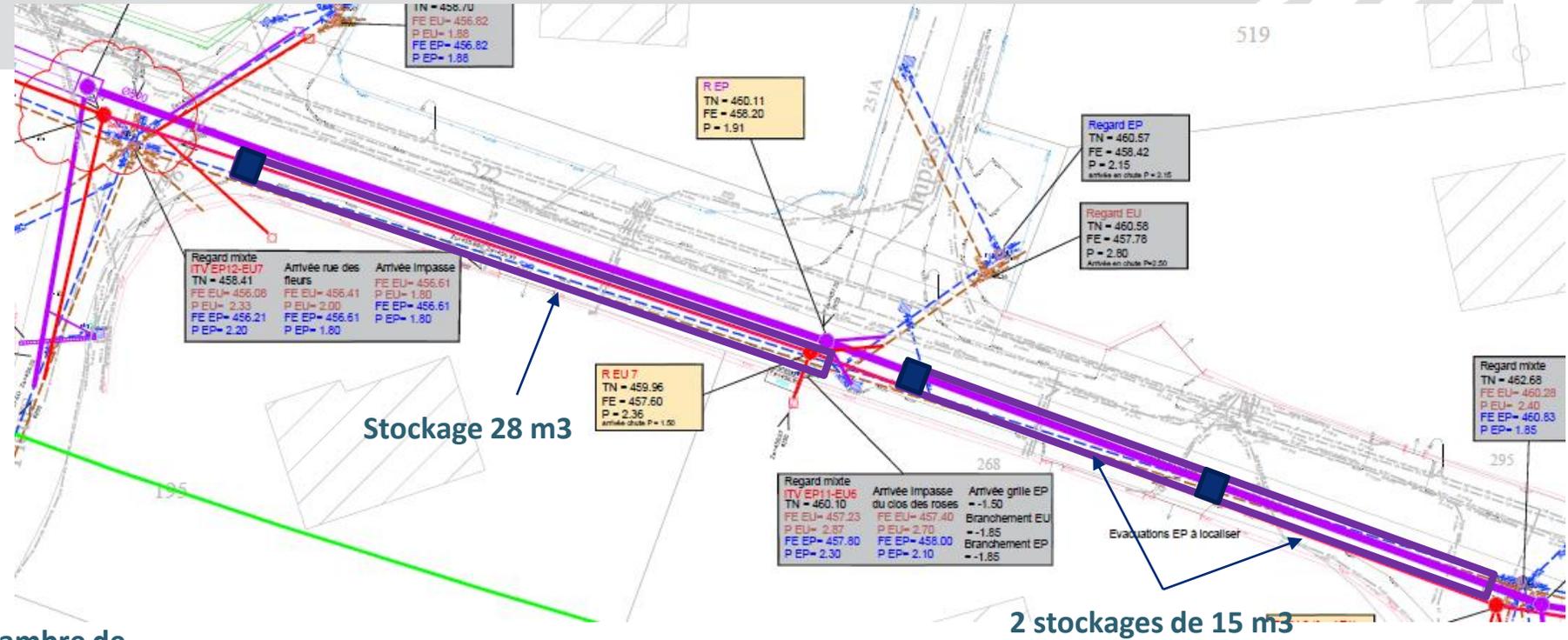


# Description des phases 2024 – Phase 3



Problématique pour gestion de la pente de voirie entre la rue des Fleurs et l'impasse des Abbés

Si pas de déviation possible, une variante avec un collecteur Ø500 sera prévue (mais efficacité réduite)





## Phase 4 : Avenue de Maxilly - délestage

- Travaux EU uniquement
- Principe :
  - Renouveler le réseau EU afin de supprimer la problématique de contrepente
  - Reprise des mauvais branchements
  - Création d'un réseau Ø200 avec regards étanches Ø800
- Contraintes :
  - Sur-profondeur importante dans le carrefour
  - Démolition partielle des réseaux existants lorsque l'emprise est insuffisante :
    - » Gestion des effluents phase chantier à anticiper (pompage)
    - » Présence d'amiante à confirmer
  - Prise en compte de la réfection du tapis de RD
- Cf. plan phase 4



► Phase 5 : réhabilitation / renforcement de l'exutoire EP vers le ruisseau du Parc de l'Abbaye





- ▶ PROJET finalisé
- ▶ Coût estimatif des travaux :
  - Travaux Eaux Usées CCPEVA : 325 000 € HT
  - Travaux Eaux pluviales Commune de Neuvecelle : 480 000 € HT
- ▶ Lancement de l'appel d'offres fin juin 2023
- ▶ Choix des entreprises en aout 2023
- ▶ Démarrage période de préparation en septembre 2023
- ▶ Démarrage des travaux en octobre 2023 – **durée 10 mois**



- ▶ Suite de la réunion:
  - Échanges possibles autour des plans projet à l'issue de la réunion

Merci pour votre attention